

Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur

RNCP38559 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	311u
Formacode(s)	31827, 31816
Code(s) ROME	N4101, N4105
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

377 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 369 à former et organiser l'évaluation et 8 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
2BHL FORMATIONS	88238206200017	Former et organiser l'évaluation
ABS FORMATION	38491515300017	Former et organiser l'évaluation
ABSKILL	50943290200062	Former et organiser l'évaluation
ABSKILL	50943290200450	Former et organiser l'évaluation
ABSKILL	50943290200468	Former et organiser l'évaluation
ABSKILL	50943290200476	Former et organiser l'évaluation
ABSKILL	50943290200500	Former et organiser l'évaluation
ABSKILL	50943290200518	Former et organiser l'évaluation
ABSKILL	50943290200526	Former et organiser l'évaluation
ABSKILL	50943290200534	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 377 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp38559-conducteur-du-transport-routier-de-marchandises-sur-porteur/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Afin d'effectuer des opérations de transports nationaux et internationaux de marchandises par route, le conducteur routier conduit des véhicules d'une masse en charge maximale supérieure à 3,5 tonnes pour acheminer des marchandises et utilise les moyens de manutention associés pour en assurer l'enlèvement ou la livraison.

ACTIVITÉS VISÉES

Dans le respect des consignes reçues, des réglementations applicables et parallèlement aux opérations de conduite pure, il satisfait aux engagements contractuels de l'entreprise en matière de transport. Il vérifie l'état du véhicule et des équipements de sécurité. Il renseigne ou vérifie la présence à bord et la validité des documents nécessaires au transport.

Il organise son activité. Il prend en charge la marchandise et la manutentionne éventuellement. Il conduit le véhicule sur des parcours comportant des points d'enlèvement et/ou de livraison. Il adopte une conduite et un comportement éco citoyens.

Au chargement, comme au déchargement, il met en œuvre les équipements du véhicule. Il renseigne ou fait renseigner les documents administratifs et commerciaux ou supports justifiant la réalisation correcte de l'acte de transport et rend compte de son activité. Lorsque l'équipement le permet, il reçoit ou transmet les informations en utilisant le SIE (Système Informatique Embarqué).

Avant la prestation, il prend les consignes auprès du service exploitation.

En cours ou en fin de prestation, il transmet au service exploitation les éléments liés à son activité.

Le conducteur exerce son emploi en fonction de l'autonomie dont il dispose et dans les limites de ses responsabilités. Il reçoit du service exploitation des consignes et les met en œuvre.

Il doit faire face aux aléas qui se présentent et informer les interlocuteurs concernés.

En cas de danger imminent, il prend les mesures de sécurité visant à la préservation de l'intégrité des personnes et des biens. Il est responsable du chargement, de l'arrimage et du contrôle quantitatif et qualitatif de la marchandise.

Le conducteur est le représentant de l'entreprise de transport et le principal interlocuteur de l'expéditeur et du destinataire. Il est un vecteur commercial de premier ordre.

Il est aussi l'interlocuteur des forces de l'ordre et des agents chargés des contrôles routiers ou douaniers.

En cas d'accident ou d'infraction de son fait, sa responsabilité civile et/ou pénale peut être mise en jeu.

Le conducteur réalise l'essentiel de son activité dans les locaux d'entreprises qui l'accueillent lors de livraisons ou d'enlèvements de marchandises. Il respecte les protocoles de sécurité et véhicule l'image de l'entreprise qui l'emploie. Son métier s'exerce pour la partie conduite sur le domaine public. Il est amené à exercer son activité de jour comme de nuit dans des conditions météorologiques parfois difficiles. Tout au long de sa prestation, le conducteur fait preuve de vigilance au regard d'éventuels risques tels que la criminalité ou le trafic de clandestins. Selon l'activité de l'entreprise, il s'adapte à des réglementations et des contextes spécifiques. Il peut aussi être amené à travailler les dimanches et jours fériés, en cohérence avec la réglementation, éventuellement hors des limites du territoire national. Il peut prendre des repas et des repos hors du domicile. Lorsqu'il réalise des transports internationaux, il est en contact avec des interlocuteurs dont il ne maîtrise pas ou peu la langue.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Réaliser en sécurité un transport routier national ou international de marchandises avec un véhicule du groupe lourd d'une masse maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes, de façon autonome et optimisée dans le contexte commercial de l'entreprise :

- Assurer les contrôles de sécurité et de conformité avant, pendant et après le transport de marchandises
- Conduire et manœuvrer en sécurité, de façon écologique et économique, un véhicule porteur du groupe lourd d'une masse maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes et acheminer les marchandises
- Prendre en charge, transporter et livrer la marchandise
- Préparer le véhicule en vue d'un chargement ou déchargement, charger, décharger le véhicule
- Prévenir les risques, appliquer les réglementations sociales en vigueur et réagir en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation
- Détecter, décrire les dysfonctionnements du véhicule et effectuer une intervention mineure

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les différents secteurs d'activités concernés principalement :

- Le transport pour compte d'autrui (entreprise de transport public de marchandises, un transporteur
- Le transport pour compte propre (entreprise réalisant elle-même le transport de ses marchandises avec ses propres moyens)
- La location de véhicule avec conducteur

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les titulaires du titre professionnel peuvent accéder à tous les emplois de conducteurs routiers de marchandises sur véhicule porteur. L'emploi est fonction des activités de l'entreprise, de la nature des marchandises transportées, de la conception et des équipements du véhicule.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Décret n° 2016-1550 du 17 novembre 2016

relatif à certaines dispositions de la partie réglementaire du code des transports (NOR : DEVK1527797D).

Chapitre IV du code des transports

: Formation professionnelle des conducteurs ; articles R. 3314-1 à 3314-28.

Chapitre V du code des transports

: Contrôles et sanctions ; articles R. 3315-1 à R. 3315-12.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	1 956 €
Familles professionnelles (FAP)	J3X42 — Conducteurs et livreurs sur courte distance (hors distribution de documents) · tension 3/5 (Modérée) J3X43 — Conducteurs routiers · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	41 767
Jugés difficiles à recruter	49 %
Emplois saisonniers	17 %
Familles professionnelles (FAP)	J3X42 — Conducteurs et livreurs sur courte distance (hors distribution de documents) J3X43 — Conducteurs routiers

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 493 €
Selon la branche	5 470 € – 12 070 €
Prise en charge	Branches concernées
8 493 €	Valeur par défaut · 190 branches

12 070 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics, CPNE des Métiers de la Transformation des Grains, CPNE du négoce et de l'industrie des produits du sol, engrais et produits connexes, CPNEFP Transformation Laitière, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés
8 246 €	CPNE Entreprises des activités du déchet et de la propreté urbaine, CPNE Travail Temporaire, CPNE du négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers, CPNEFP ICGV entreprises de la viande, CPNEFP de la blanchisserie, laverie, location de linge, nettoyage à sec, pressing et teinturerie
8 500 €	CPNE du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire, CPNE du commerce de détail alimentaire non spécialisé
10 300 €	CPNEFP Carrières et matériaux
9 800 €	CPNE transport et activités auxiliaires
8 100 €	CPNEFP du négoce des matériaux de construction
8 000 €	CNPE de la Plasturgie et des Composites
7 721 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
6 300 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie
5 470 €	CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2024

Date de dernière délivrance possible 19/07/2025

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	14707	9	77 %	53 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP1884

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP39796

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP1884

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.travail-emploi.gouv.fr

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38559/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage 1

Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 11/2026 à 02/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	260
Parcours menés à terme	236
Taux d'achèvement	91 %
Période	02/2024 – 12/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	270
Montant total engagé	1 684 301 €
Coût moyen par dossier	6 238 €
Durée moyenne	400 h
Période	02/2024 – 01/2025
France Travail	44 %
France compétences	41 %
Entreprise	7 %
Reste à charge titulaire	7 %
Régions	2 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.